

**Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés
ouvre son 4^{ème} bureau à Montpellier
et développe le droit de la santé**

Paris, le 23 juin 2010. Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés poursuit sa stratégie de développement en région initiée il y a déjà 3 ans et ouvre un nouveau bureau à Montpellier, situé au 33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes. Après la région Rhône-Alpes avec le bureau de Lyon créé en 2008 et le Grand Ouest avec le bureau de Nantes ouvert en 2009, les frères Jean-Charles et François-Luc Simon ont souhaité s'implanter dans leur région natale, en Midi-Languedoc (Midi-Pyrénées et Languedoc-Rousillon).

Ce nouveau bureau est animé par Sophie Nayrolles, avocate chez Simon Associés depuis 2006, elle aussi originaire de la région, qui quitte Paris pour Montpellier ; elle s'appuiera sur les 10 pôles de compétences du cabinet au niveau national en matière de droit des affaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise et distribution, pratiques contractuelles, contentieux, arbitrage, immobilier, social, réseaux d'information et de communication). Des recrutements sont prévus en conseil et contentieux des affaires.

Dans le même esprit que ce qui avait initié les relations avec le Bâtonnier Jean-Marie Chanon à Lyon avant son association, le bureau de Montpellier travaillera également en étroite collaboration avec le cabinet local SCP Grillon, spécialisé en droit de la santé, responsabilité médicale, préjudice corporel et droit des assurances (Philippe Grillon, Associé, et Laurence Breuker, Avocate).

« Le cabinet Simon Associés, fondé en 1992, regroupe désormais près d'une quarantaine d'avocats et juristes dont 8 associés dans 4 bureaux : Paris, Lyon, Nantes et Montpellier. Nous poursuivrons notre développement dans chaque région dynamique – avec des projets de bureaux à Marseille, Bordeaux, Lille ou encore Strasbourg d'ici 2012 – afin d'accompagner nos clients dans les régions, être au plus proche des problématiques des dirigeants de PME/PMI et ETI locales et s'appuyer sur des équipes d'avocats très pointues localement pour pouvoir développer de nouvelles compétences au niveau national », souligne Jean-Charles Simon, Associé-gérant et fondateur de Simon Associés.

« Face aux problématiques d'avenir que sont la vieillesse, la retraite ou encore la dépendance, il était essentiel de pouvoir collaborer avec une équipe comme celle de Philippe Grillon à Montpellier pour répondre aux besoins de nos clients en matière de santé et responsabilité médicale », poursuit François-Luc Simon, Associé co-gérant du cabinet.

Sophie Nayrolles est diplômée d'un DESS en droit des affaires internationales (Université de Rennes 1, 2004), d'une maîtrise en droit des affaires (Université de Manchester, 2003) et d'une maîtrise en droit privé (Université de Toulouse 1, 2002). Sophie Nayrolles a rejoint le cabinet Simon Associés en 2005 au sein duquel elle a développé une compétence solide en conseil, contentieux et précontentieux civil et commercial, en droit pénal des affaires et sur les dossiers de sauvegarde des entreprises en difficulté.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires regroupant près d'une quarantaine d'avocats et juristes à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI, banques, investisseurs, et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de dix pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise et distribution, pratiques contractuelles, contentieux, arbitrage, immobilier, social, réseaux d'information et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Simon Associés a développé, au moyen de procédures qualifiées et d'une organisation interne structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, mettant en œuvre des actions et outils prenant en considération l'environnement technique, économique, humain, juridique et opérationnel de l'entreprise, garantissant ainsi un niveau de risque réduit à ses clients.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassocies.com